

*Cuba continuera à promouvoir la
construction d'une société plus
juste et plus libre*

Image not found or type unknown

Bruno au Conseil des Droits de l'Homme

Genève, 15 nov (RHC) Le ministre des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez, qui a présenté aujourd'hui le rapport de la nation antillaise au quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme, a affirmé que Cuba continuera à promouvoir la construction d'une société de plus

en plus libre, démocratique, juste, solidaire, participative et socialiste.

Rodríguez a souligné que son pays continuerait à améliorer le cadre institutionnel et juridique pour la protection des droits de l'homme de tous les Cubains.

"Malgré les progrès réalisés par Cuba depuis l'Examen précédent (2018), nous avons des insatisfactions et nous nous efforçons de nous améliorer, de promouvoir la "pleine dignité" et "toute la justice" et de faire face aux défis actuels", a-t-il déclaré.

Discours du ministre des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez Parrilla, lors de la présentation du rapport national de Cuba au quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme (CDH).

Madame la vice-présidente, Excellences, distingués délégués :

J'apporte de Cuba un message de solidarité et de soutien au peuple palestinien. Les attaques aveugles contre la population civile et les travailleurs des Nations unies, le bombardement d'hôpitaux, d'ambulances et d'écoles et la destruction massive d'habitations et d'infrastructures vitales constituent une punition collective et de graves violations du droit humanitaire international.

Nous sommes solidaires de toutes les victimes et partageons la douleur des communautés arabes et juives de Cuba.

Il s'agit de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité qui doivent être stoppés maintenant. La communauté internationale doit imposer un cessez-le-feu immédiat, face au veto qui paralyse le Conseil de sécurité et garantit l'impunité criminelle du génocide.

Madame la Vice-présidente :

Cuba se soumet pour la quatrième fois à l'examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme.

Le rapport national que nous présentons aujourd'hui est le résultat d'un vaste processus participatif de consultations avec les institutions de l'État et les organisations de la société civile.

Sur les 226 recommandations acceptées lors du précédent EPU, 215, soit 95 %, ont été mises en œuvre. Nous avançons dans les processus de mise en œuvre des 11 restantes.

Depuis le précédent examen en 2018, Cuba a pris des mesures importantes pour mettre à jour son cadre juridique et institutionnel en vue de la réalisation de tous les droits de l'homme pour tous les Cubains.

Par le biais d'un référendum populaire, le peuple cubain a adopté, en 2019, une nouvelle Constitution qui élargit le catalogue des droits et des garanties pour leur exercice effectif. Un taux de participation de 90 % a été enregistré, avec un soutien de 86 % au texte constitutionnel.

Au cours des quatre dernières années, 129 normes juridiques de rang supérieur ont été approuvées, un fait sans précédent à Cuba en si peu de temps.

Parmi elles, je voudrais souligner le code de la famille, l'une des lois les plus importantes de l'histoire sociale et juridique du pays. Il s'agit d'une loi moderne, complète et avancée.

La lutte contre toutes les formes de discrimination a été et restera une priorité de l'État cubain.

En novembre 2019, le Programme national contre le racisme et la discrimination raciale a été approuvé, comme expression de la volonté politique du pays d'éradiquer tout vestige de ce phénomène.

Depuis 2021, Cuba dispose d'un Programme national pour la promotion de la femme et d'une Stratégie globale de prévention et de prise en charge de la violence de genre et de la violence au sein de la famille.

Les femmes occupent 56 % des sièges à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, 84 % des postes dans le système judiciaire et huit procureurs sur dix dans le pays.

En 2021, la Commission nationale pour la mise en œuvre des dispositions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées a été créée, et en juin 2023, l'Association cubaine des personnes atteintes de déficiences intellectuelles a été créée.

Un mois plus tard, le parlement national a adopté la politique globale de prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes à Cuba.

Des progrès significatifs ont été réalisés en matière de législation pénale, tant sur le plan de la procédure que sur celui du fond, et les garanties d'une procédure régulière ont été renforcées.

Depuis 2018, nous avons présenté des rapports complets à quatre organes de traités, ceux sur la discrimination raciale, les personnes handicapées, la torture et les droits de l'enfant.

Diverses actions de coopération ont été développées avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et, en juillet dernier, une réunion productive a eu lieu entre le Président de la République, Miguel Díaz-Canel Bermúdez, et le Haut-Commissaire, S.E. M. Volker Türk.

En mai 2023, le Rapporteur spécial sur l'impact des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme a effectué une visite académique fructueuse à Cuba.

Nous avons également eu l'occasion de recevoir dans notre pays, en juin dernier, la vice-présidente du Comité des droits de l'enfant.

Madame la Vice-présidente :

Le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba constitue une violation massive, flagrante et systématique des droits de l'homme des Cubains.

Depuis le précédent examen, le blocus a été considérablement renforcé avec la mise en œuvre de plus de 240 mesures coercitives unilatérales supplémentaires et l'inclusion frauduleuse de Cuba dans la liste fallacieuse des pays soutenant le terrorisme établie par le Département d'État américain.

D'avril 2018 à février 2023, le blocus a causé à Cuba des dommages et des pertes estimés de manière prudente à 24,7 milliards de dollars.

En prix courants, les effets cumulés de plus de 60 ans de blocus dépassent 159 milliards de dollars.

Pendant la pandémie de covid-19, les sanctions contre Cuba, contrairement aux autres, ont été délibérément renforcées à des niveaux extrêmes. Il lui a été interdit d'acquérir des ventilateurs pulmonaires auprès de filiales d'entreprises américaines, ainsi que des pièces, des éléments et des intrants pour la production industrielle de vaccins cubains efficaces ; l'acquisition d'oxygène médical dans des pays tiers a été entravée et l'obligation d'obtenir une licence spécifique des États-Unis pour ce faire a été démontrée.

Il y a 13 jours à peine, l'Assemblée générale des Nations unies a demandé à une écrasante majorité de mettre fin à cette politique, qui cause des dommages directs et indirects, des souffrances, des pénuries et de l'anxiété aux familles cubaines, et qui est la cause fondamentale de la pénurie de médicaments et

d'aliments, même pour le panier alimentaire standard de base, qui est insuffisant, mais que tout le monde reçoit à grand renfort de subventions. C'est le principal facteur des prix exorbitants, de la dévaluation de la monnaie et des salaires ; des coupures d'électricité paralysantes ; des limitations des services de base, avec des effets négatifs sur la santé et l'éducation également.

Outre la guerre économique, Cuba a été et continue d'être victime de campagnes médiatiques et de communication soutenues visant à projeter une image absolument fautive des droits de l'homme, afin de subvertir l'ordre constitutionnel de la nation.

Ce modus operandi a été mis en œuvre, avec une intensité particulière, en 2021, lorsqu'on a tenté de forcer une situation déstabilisante, en combinant des mesures extrêmes d'asphyxie économique avec des actions sophistiquées de manipulation, de désinformation et d'opérations de guerre non conventionnelle ou cognitive, générées à partir du territoire et des plateformes technologiques des États-Unis.

Madame la vice-présidente :

Malgré les progrès réalisés par Cuba depuis le précédent examen, nous avons des insatisfactions et nous nous efforçons de nous améliorer, de promouvoir la "pleine dignité" et la "pleine justice" et de relever les défis actuels.

Cuba continuera à améliorer son cadre institutionnel et juridique pour la protection des droits de l'homme et à promouvoir la construction d'une société de plus en plus libre, démocratique, juste, solidaire, participative et socialiste.

En tant que membres nouvellement réélus de ce Conseil, nous apporterons notre plus grande et immuable contribution au dialogue et à la coopération internationale dans ces domaines.

De manière souveraine, nous avancerons dans la coopération avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations unies, sur la base d'un dialogue respectueux et constructif.

La communauté internationale pourra toujours compter sur Cuba pour défendre la paix et le multilatéralisme et pour promouvoir la réalisation de tous les droits de l'homme pour tous.

Je vous remercie de votre attention.

(Cubaminrex)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/339383-cuba-continuera-a-promouvoir-la-construction-dune-societe-plus-juste-et-plus-libre>



Radio Habana Cuba